

Rencontre avec...

Wilfried Grüber : comment VTH rénove et améliore la performance énergétique de vos logements.



Fort d'une solide expérience en gestion de patrimoine, Wilfried Grüber a rejoint VTH en 2022 pour poursuivre la mission de son prédécesseur, notamment le pilotage du Plan stratégique de patrimoine (PSP). Déployé sur 10 ans (2025-2034), ce plan définit une feuille de route sur les priorités en cohérence avec les besoins patrimoniaux des territoires. Ce document de référence a mobilisé de multiples acteurs (l'ensemble des services VTH, agences, représentants de locataires, élus...) avec des priorités collectivement établies pour que le patrimoine reste

attractif et réponde aux attentes de tous les locataires. **Un objectif : comment valoriser notre parc immobilier en intégrant les défis économiques, sociaux et environnementaux tout en respectant l'identité de notre patrimoine.**

« Nous avons décidé de maintenir un niveau élevé d'entretien de notre patrimoine immobilier »

Le PSP doit être durable et décarboné pour respecter les échéances imposées par la loi « Climat et résilience » datant de 2020. En effet les normes thermiques et environnementales sont de plus en plus strictes avec un coût de l'énergie en constante progression. C'est pourquoi nous devons adapter notre parc immobilier divers et réparti sur plus de 190 communes

(logements des années 50/60, collectifs, individuels, grands ensembles des années 70, maisons individuelles des années 80...) sans oublier notre patrimoine spécifique destiné aux personnes en situation d'insertion, âgées ou en situation de handicap.

Nos interventions sont présentées et concertées avec nos locataires sur le programme des travaux dans le cadre d'une réhabilitation : toiture, isolation, chauffage, réorganisation de logements plus compacts pour les personnes vivant seules, remplacement de baignoires par des douches, installation d'ascenseurs... Le PSP prévoit également un volet de démolition si nécessaire et de reconstruction. Cette programmation peut être réajustée tous les 2 ou 3 ans selon l'évolution de notre parc, mais actuellement notre priorité se concentre surtout sur le traitement des logements les plus énergivores.

Directeur de la publication : Frank Nicol
Directeur de la rédaction : Éric Bédoyan
Rédaction : Charlotte Le Gall - Lionel Guenerie
Numéro 18 - Janvier 2026 - 22 000 exemplaires
Dépôt légal : ISSN : 2274 - 3235
Conception & réalisation : Kubilai
Impression : Imprim Express, papier PEFC, Imprim' Vert.

www.valtourainehabitat.fr

PEFC 10-31-1349 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



jil

N°18

janvier 2026

journal info locataires
qui se plie en 4 pour vous informer



RÉHABILITER NOTRE PARC IMMOBILIER POUR MIEUX VIVRE

Lire la suite

Geste malin

Économies d'énergie à la maison



Bonne année

2026



En bref

Bonne année 2026 !

Chers locataires,

À l'aube de cette nouvelle année 2026, le Conseil d'administration, Frank Nicol, nouveau Directeur général de Val Touraine Habitat ainsi que l'ensemble des collaborateurs de VTH vous adressent leurs vœux les plus sincères.

Que cette année vous apporte joie, santé et sérénité, à vous et à vos proches.

Ensemble, poursuivons la construction d'un cadre de vie solidaire et bienveillant. Vos idées et suggestions sont précieuses : n'hésitez pas à les partager lors des événements que nous organiserons tout au long de l'année.

Appel à projets Coup de pouce

VTH organise pour la 14^e année un appel à projets pour soutenir financièrement des initiatives menées pour ou avec les habitants de son patrimoine sur le département de l'Indre-et-Loire.

À retenir :

- 10 lauréats ;
- 1^{er} prix d'une valeur de 2 000€ ;
- 2^e d'une valeur de 1 500€ et le 3^e d'une valeur de 1 000€ ;
- Du 4^e au 10^e d'une valeur de 500€ ;
- Un speed dating pour présenter son projet au jury ;
- Une bonification supplémentaire de 500€ pour le Coup de cœur des salariés.



Date limite de candidature : **6 avril 2026**.

Infos & règlement : www.valtourainehabitat.fr

Des opérations emblématiques illustrent cette dynamique.

À Chinon, le quartier des Courances bénéficie d'un vaste programme de

restructuration sur une période d'environ dix ans. Ce projet ambitieux conjugue rénovation énergétique et restructuration de l'existant, transformant en profondeur le cadre de vie des habitants.

Au «Bourg» à Saint-Nicolas-de-Bourgueil, l'installation de pompes à chaleur dans le cadre de la rénovation de maisons individuelles permet aux locataires de bénéficier d'un meilleur confort thermique.

Ces équipements performants s'inscrivent dans notre démarche globale de modernisation du patrimoine et témoignent de notre volonté d'améliorer durablement la qualité de vie de nos résidents.

Chèque énergie : la plateforme pour réclamer l'aide est désormais ouverte.

Les chèques énergie sont envoyés automatiquement aux bénéficiaires identifiés. Si vous ne l'avez pas

reçu mais que vous ne faites pas partie des foyers identifiés, vous pouvez demander cette aide financière sur une

plateforme dédiée. Ce portail est ouvert depuis le 15 octobre 2025 jusqu'au 28 février 2026 dernier délai.

Grand angle

Chambray-lès-Tours

« Les Petites Maisons » : un lieu pour accompagner l'autonomie des jeunes

RÉHABILITATION & EXTENSION
9 CHAMBRES
3 STUDIOS



Investissement : 1,3 M€

En partenariat avec la Sauvegarde 37, Val Touraine Habitat a réhabilité une ancienne ferme et ses annexes en unité de vie pour mineurs et jeunes majeurs confiés par l'Aide sociale à l'enfance. Le site propose 9 chambres, 3 studios, des espaces communs, un local vélo, des espaces verts. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette opération illustre notre engagement dans **des projets à forte dimension sociale, offrant aux jeunes un lieu propice à l'insertion, à l'autonomie et à la construction de leur projet de vie.**

Tours

« Montsoudun » : une nouvelle offre au cœur du quartier Sainte-Radegonde

CONSTRUCTION
20 LOGEMENTS



Investissement : 4,3 M€

Située dans le quartier Sainte-Radegonde, cette opération illustre le renouvellement urbain de Tours Nord avec la construction de 8 maisons et 12 logements intermédiaires, répondant à des besoins résidentiels variés.

Conformes à la norme RE2020, ces habitations offrent performance énergétique, confort et réduction de l'empreinte carbone.

Avec 1 570 m² habitables, ce programme propose des logements modernes et intégrés, renforçant l'attractivité du secteur.

RÉHABILITATION
20 LOGEMENTS COLLECTIFS



Investissement : 0,8 M€

Cette opération améliore la performance énergétique et le cadre de vie des résidents.

Réalisés en site occupé, les travaux ont porté sur l'installation de chaudières à condensation, la création d'une ventilation, l'isolation des combles, la rénovation des pièces d'eau, la modernisation des halls et des façades, ainsi que des circulations, garages et celliers.

L'étiquette énergétique passe de E à C, offrant plus de confort, des économies de consommation énergétique et renforçant la durabilité du patrimoine locatif de Val Touraine Habitat.

Le geste malin

Économies d'énergie à la maison : des gestes simples, au quotidien.

Électricité



Éteindre les appareils en veille : jusqu'à 10 % d'économie.



Utiliser des ampoules LED qui durent plus longtemps et consomment moins.



Laver à basse température (30°C) réduit la consommation d'énergie. Utiliser les programmes "Éco" des appareils électroménagers.

Chaudage



Fermer les volets la nuit pour garder la chaleur.



Baisser le chauffage à 19°C dans les pièces de vie, 17°C dans les chambres.



Ne pas couvrir les radiateurs : cela bloque la chaleur.



Aérer 5 à 10 minutes par jour pour renouveler l'air sans refroidir le logement.

Eau



Prendre des douches courtes (5 min max) : une douche = 60 L, un bain = 150 L.



Réparer les fuites : un robinet qui goutte = 120 L/jour perdu.

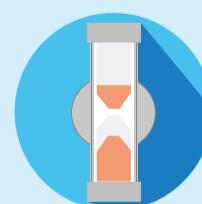


Utiliser une bassine pour laver les légumes au lieu de laisser couler l'eau.

Petits équipements utiles



Multiprises avec interrupteur.



Sabliers de douche.



Thermomètres pour radiateurs.



Rideaux épais pour l'hiver.

Le saviez-vous ?

Assurance habitation : une obligation à renouveler chaque année.

Chaque année, vous devez nous transmettre une attestation d'assurance locative à jour. Ce document prouve que vous êtes bien couverts en cas de sinistre (incendie, dégâts des eaux, etc.).

Cette démarche est obligatoire et fait partie des conditions essentielles de votre contrat de location. L'absence d'attestation d'assurance à jour est un motif de résiliation de bail. Pensez à envoyer l'attestation dès son renouvellement, sans attendre une relance.

Un envoi simple à : service.gestionlocative@valtourainehabitat.fr ou par courrier à votre agence ou au siège VTH.

L'Île-Bouchard

« Saint-Maurice 1&2 » : une réhabilitation pour le confort des locataires

RÉHABILITATION
20 LOGEMENTS COLLECTIFS



Investissement : 0,8 M€

Cette opération améliore la performance énergétique et le cadre de vie des résidents.

Réalisés en site occupé, les travaux ont porté sur l'installation de chaudières à condensation, la création d'une ventilation, l'isolation des combles, la rénovation des pièces d'eau, la modernisation des halls et des façades, ainsi que des circulations, garages et celliers.

L'étiquette énergétique passe de E à C, offrant plus de confort, des économies de consommation énergétique et renforçant la durabilité du patrimoine locatif de Val Touraine Habitat.

En chiffres

543

c'est le nombre de logements ayant bénéficié de travaux d'économies d'énergie en 2024.

C

c'est la catégorie de classement énergétique la plus fréquente dans le parc locatif de VTH.

513

c'est le nombre de logements réhabilités en 2024.